



Maladie professionnelle quels sont mes droits?

Par **dagro**, le **19/11/2008** à **22:35**

bonjour;je suis employé de la fonction publique hospitaliere(APHP) depuis 15 ans dans les services de soins .j'aimerais connaitre mes droits en rapport de ma situation actuelle. je suis reconnu et déclaré en maladie professionnelle depuis le 22/02/2008 avec une rétroactivité allant jusqu'au 26/11/2006.j'ai repris une activité professionnelle depuis le 10/06/2008 sur un poste en mi-temp thérapeutique jusqu'au 9/10/08.depuis cette date j'ai repris mon activité en service de soins avec un temp partiel de travail a ma demande ,et avec un planning identique a celui que j'avais avant mes problèmes de santé.le service dans lequel je suis actuellement n'est pas mon service d'origine,j'y suis m'a t on dit jusqu'a la fin de l'année, pour ma réintégration.j'aimerais pour des raisons familiales(garde alternée)retrouver mon service d'origine et conserver mon planning qui est adapté a ma garde alternée.Or je me heurte a ma hierarchie qui veut chanbouler mon planning et qui n'envisage pas de me réintégré dans mon service d'origine.mon employeur peut il agir ainsi ? en a t il légalement le droit ?et quels sont les miens ainsi que les recours possibles ?rnje vous remerci de repondre a mes interrogations.